CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE DÉLÉAGE

Séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mardi 19 décembre 2023 à 19h00 dans la salle communautaire de l'Édifice Palma-Morin sise au 175 Route 107 à Déléage.

SONT PRÉSENTS : Madame Michelle Briand, mairesse suppléante
Madame Kathy Milone, conseillère siège no.1;
Monsieur Serge Lacourcière, conseiller siège no.3;
Monsieur Stéphane Rivest, conseiller siège no.5;
Monsieur Eric Gauthier, conseiller siège no.6.

ABSENTS : Madame Anne Potvin, mairesse;
Monsieur Gilles Jolivette, conseiller siège no.2;

Est également présent le directeur général et greffier-trésorier par intérim ainsi que 1 personnes dans l'assistance.

La séance du conseil se tient conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec.* La mairesse suppléante constate qu'il y a quorum et annonce l'assemblée ouverte à 19h00.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Prévisions budgétaires 2024 – Adoption
3. Programme triennal d'immobilisation 2024-2025-2026 – Adoption
4. Période de questions
5. Levée de la séance extraordinaire

2023-12-CMD196 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Kathy Milone, appuyée par le conseiller Serge Lacourcière et résolu unanimement par tous les conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel qu'il suit.

La mairesse suppléante Michelle Briand, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE.

2023-12-CMD197 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024 - ADOPTION

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 954 du *Code municipal,* le conseil doit préparer et adopter les prévisions budgétaires de la municipalité pour le prochain exercice financier ;

Il est proposé par le conseiller Stéphane Rivest, appuyé par le conseiller Serge Lacourcière et résolu unanimement par tous les conseillers présents;

- d'adopter les prévisions budgétaires 2024, telles que présentées.

La mairesse suppléante Michelle Briand, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE.

2023-12-CMD198 PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026 – ADOPTION

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a préparé le programme triennal d'immobilisations de la municipalité pour les trois (3) prochaines années financières ;

CONSIDÉRANT QUE ce document doit détailler l'objet, le montant et le mode de financement des dépenses en immobilisation que prévoit effectuer la municipalité et dont la période de financement excède douze (12) mois ;

CONSIDÉRANT QUE l'adoption d'un programme triennal d'immobilisation est requise en vertu de l'article 953.1 du Code municipal ;

Il est proposé par le conseiller Stéphane Rivest, appuyé par la conseillère Kathy Milone et résolu unanimement par tous les conseillers présents;

- d'adopter le programme triennal d'immobilisation pour les années 2024,2025 et 2026, tel que présenté ;

La mairesse suppléante Michelle Briand, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE.

2023-12-CMD199 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Stéphane Rivest, appuyé par le conseiller Serge Lacourcière, et résolu unanimement par tous les conseillers présents de lever la présente séance extraordinaire à 19h05.

ADOPTÉE.

_____	_____
Michelle Briand	John-David McFaul
Mairesse suppléante	Directeur général et greffier-trésorier par intérim

,